



-----  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE  
PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE  
MALADIE UNIVERSELLE  
-----



-----  
REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union- Discipline- Travail  
-----

**Atelier d'élaboration du cadre de travail de la  
Plateforme Nationale de Coordination du  
Financement de la Santé (PNCFS)  
15 au 17 septembre 2021 à Yamoussoukro**

**Termes de référence**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire est fermement résolu à garantir un accès équitable à des soins de santé de qualité pour tous. Le Plan National de Développement (PND) et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) de l'État ivoirien témoignent de cet engagement. Pour réaliser cet ambitieux objectif et atteindre la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), le Gouvernement ivoirien, soutenu par des partenaires au développement, a lancé plusieurs réformes et initiatives visant à : (i) mobiliser des ressources complémentaires en faveur de la santé et améliorer la gestion financière des fonds publics affectés à la santé ; (ii) élargir la protection contre le risque financier par l'intermédiaire d'un régime d'assurance santé ; (iii) améliorer l'accès à des services maternels, néonataux et infantiles de qualité et équipés de matériels et médicaments essentiels ; (iv) renforcer la gouvernance du secteur de la santé.

Pour accélérer le rythme de mise en œuvre de ces réformes et mobiliser des financements en faveur des priorités nationales pour la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, envisagée comme un point d'entrée au renforcement de l'ensemble du système de santé du pays, la Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme de financement mondial (GFF). Le GFF est un mécanisme de financement catalytique piloté au niveau national qui aide les gouvernements à réunir une variété de parties prenantes afin de formuler un ensemble d'interventions prioritaires à fort impact nécessaires pour atteindre la CSU.

Dans le cadre de la conduite du processus GFF en Côte d'Ivoire, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat a pris le 8 avril 2019, un arrêté portant création, organisation et fonctionnement de la Plateforme Nationale de Coordination du Financement de la Santé (PNCFS).

La Plateforme Nationale de Coordination du Financement de la Santé est un cadre d'échange et se compose de trois organes que sont : (i) un comité de pilotage, (ii) un secrétariat technique et (iii) des groupes techniques de travail (GTT). Il a pour attributions d'établir des consensus sur les objectifs de dépenses de santé, d'assurer l'harmonisation, l'alignement et le suivi des financements internes et externes autour des objectifs définis dans le PNDS et de renforcer le rôle du Ministère en charge de la santé dans son rôle de coordination du secteur de la santé.

Afin de soutenir les activités de cette plateforme, il est nécessaire de la doter d'un cadre de travail qui fixe les activités à conduire au regard des missions qui lui sont assignées.

Les présents termes de référence sont élaborés pour organiser un atelier d'élaboration du cadre de travail de la PNCFS.

## **II. OBJECTIFS DE L'ATELIER**

### **II.1 OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général de cet atelier est de doter la PNCFS d'un document portant cadre de travail.

### **II.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Il s'agira de façon spécifique de :

- Formuler les activités à conduire en lien avec les missions de la plateforme ;

- Proposer des documents devant garantir la fonctionnalité des GTT (code de bonne conduite des membres) ;
- Décrire de manière spécifique, les matières principales et exclusives des GTT de manière à réduire les redondances et inefficiences éventuelles ;
- Déterminer l’ancrage des différents groupes thématiques (chaque groupe thématique devant être rattaché à des Directions Centrales du Ministère ayant dans ses attributions les matières qui constituent l’objet principal de la mission à lui confier) ;
- Elaborer un document présentant les règles d’organisation des instances de la PNCFS appelé cadre de travail de la Plateforme ;
- Identifier les besoins d’appui à court terme des PTF au Secrétariat Technique et au Comité de Pilotage de la PNCFS.

### **III. RESULTAT ATTENDU**

A l’issue de l’atelier :

- un cadre de travail de la PNCFS est disponible et les besoins en appui des partenaires identifiés ;
- les points d’ancrage des différents groupes thématiques seront clairement définis ;
- un modèle de code de bonne conduite à l’usage des GTT est disponible ;
- les matières spécifiques à traiter dans les GTT sont définies.

### **IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL DE L’ATELIER**

En préparation de l’atelier, le secrétariat technique élaborera un draft du cadre de travail/ plan d’action de la Plateforme et un modèle de règlement intérieur à l’usage du secrétariat technique ainsi que des groupes de travail. Ces documents serviront de base de travail. Ils seront présentés et discutés dans un premier temps.

Ce travail préliminaire sera réalisé par une petite équipe du ministère chargé de la santé et de parties prenantes, de composition à définir. Par un brainstorming et une revue documentaire, cette équipe élaborera également des modèles d’outils de fonctionnement des GTT.

L’atelier sera animé par le Secrétariat Technique de la PNCFS. Il sera ponctué d’exposés en plénière et de travaux de groupes. Un exposé liminaire sur la Plateforme permettra aux participants de connaître le fonctionnement et les missions de ladite Plateforme.

Ensuite des groupes de travail seront formés pour parcourir et enrichir les documents à la lumière des discussions. Ce travail aidera à clarifier le contenu des activités des GTT qui doivent in fine devenir des référents techniques par rapport à leurs thématiques spécifiques. Chaque groupe, en plus de la formulation des activités, réfléchira sur les besoins en termes d’appui de la part des partenaires.

Ces groupes devront également réfléchir sur la configuration des GTT en termes de profil des membres ou d’acteurs devant les animer, et s’assurer qu’ils pourront ensemble réaliser les engagements du groupe de travail (production de documents ou d’outils technique sur les matières à leur attribuer, mener des études et recherches dans leur domaine de compétence, préparer des rapports périodiques d’activités à soumettre au Secrétariat Technique, etc.) en fonction du chronogramme défini dans leur contrat de performance ou autre cadre de suivi.

## V. DATE ET LIEU

L'atelier se déroulera sur trois jours selon l'agenda détaillé ci-dessous.

L'atelier se tiendra du **15 au 17 septembre 2021** à Yamoussoukro.

## VI. AGENDA INDICATIF :

Horaires	Activité	Responsables
<b>JOURNÉE 1</b>		
08 H 00-08 H 30	Accueil et installation des participants	Secrétariat Technique (ST)
08H 30-08H 45	Mot d'ouverture/ Présentation des participants	Directeur de Cabinet / DGS
08 H 45-09 H 00	Objectifs, résultats attendus, et méthodologie de l'atelier /Modalités administratives	DGS / ST
09 h00-10h 00	Présentation sur la PNCFS (Missions, fonctionnement) et échanges	DGS / ST
10H00-10H30	Pause-café	
10H30-11H00	Présentation du Draft0 du cadre de travail et du règlement intérieur, suivi d'échanges	DGS / ST
11H00 – 12H30	Travaux de groupe sur le cadre de travail et le règlement intérieur	Présidents des groupes de travail
12H30-14H00	Pause déjeuner	ST
14H00-16H00	Travaux de groupe sur le cadre de travail et le règlement intérieur	Présidents des groupes de travail
16H00-16H15	Pause-café	ST
16H15-18H00	Travaux de groupe sur le cadre de travail et le règlement intérieur	Présidents des groupes de travail
<b>JOURNÉE 2</b>		
08H00-08H30	Lecture du rapport de J1	Rapporteurs
08H30-10H00	Travaux de groupe sur le cadre de travail et le règlement intérieur	Présidents des groupes de travail
10H00-10H30	Pause-café	ST
10H30-12H30	Restitution des travaux de groupes sur le cadre de travail et le règlement intérieur	DGS / ST
12H30-14H00	Pause déjeuner	ST
14H00-16H00	Travaux de groupe sur le code de bonne conduite des GTT et les matières spécifiques à traiter dans les GTT	Présidents des groupes de travail
16H00-16H15	Pause-café	ST
16H15-18H00	Travaux de groupe sur le code de bonne conduite des GTT et les matières spécifiques à traiter dans les GTT	Présidents des groupes de travail
<b>JOURNÉE 3</b>		
08H00-08H30	Lecture du rapport de J1	Rapporteurs
08H30- 10H00	Travaux de groupe sur le code de bonne conduite des GTT et les matières spécifiques à traiter dans les GTT	Présidents des groupes de travail

Horaires	Activité	Responsables
10H00-10H30	Pause-café	ST
10H30-12H30	Travaux de groupe sur le code de bonne conduite des GTT et les matières spécifiques à traiter dans les GTT	Présidents des groupes de travail
12H30-14H30	Pause déjeuner	ST
14H30-16H30	Restitution des travaux de groupe sur le code de bonne conduite des GTT et les matières spécifiques à traiter dans les GTT	DGS / ST
16H30-16H45	Pause-café	ST
16H45-18H00	Synthèse des travaux - Prochaines étapes - Clôture de l'atelier	DGS / ST

## VII. Participants

STRUCTURES	Nombre de représentants
<b>Primature</b>	<b>1</b>
<b>MINISTERE DE LA SANTE</b>	<b>10</b>
CABINET (Directeur de Cabinet, CT chargé du financement et Officier de liaison)	3
DGS	2
DAF	1
DPPS	1
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX du MSHPCMU	1
PNSME	1
PNLS	1
<b>AUTRES MINISTERES</b>	<b>9</b>
Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	1
Ministère de l'Economie et des Finances	1
Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	1
Ministère du Plan et du Développement	1
Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration	1
Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	1
Ministère d'Etat, Ministère de la Défense	1
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	1
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	1
<b>SOCIETE CIVILE ET SECTEUR PRIVE</b>	<b>4</b>
Société civile	2
Secteur privé	2

<b>STRUCTURES</b>	<b>Nombre de représentants</b>
<b>PARTENAIRES</b>	<b>11</b>
OMS	2
USAID	1
AFD	1
BM	1
UNICEF	1
UNFPA	1
CCM-CI	1
ONUSIDA	1
UCP Santé Banque Mondiale	1
UCP Santé Fonds Mondial	1
<b>MEMBRES DES GTT</b>	<b>16</b>
GTT 1	4
GTT 2	4
GTT 3	4
GTT 4	4
<b>PERSONNEL D'APPUI</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>52</b>

### VIII- BUDGET

<b>Libellé</b>	<b>Qté1</b>	<b>Qté2</b>	<b>Total Qté</b>	<b>CU en FCFA</b>	<b>Montant en FCFA</b>
Hébergement	41	4	164	35 000	5 740 000
Pause Déjeuner	52	3	156	15 000	2 340 000
Pause-café	52	6	312	3 500	1 092 000
Eau minérale en salle	52	6	312	1 000	312 000
Petite salle de travail	2	3	6	50 000	300 000
Grande salle de travail	1	3	3	150 000	450 000
Perdiem	41	1	41	15 000	615 000
Transport des participants	41	1	41	30 000	1 230 000
Kit participant	52	1	52	3 000	156 000
Encre	1	1	1	35 000	35 000
Carton de rame de papier	1	1	1	17 500	17 500
Marker (rouge, bleu, noir, vert)	4	1	4	600	2 400
Rouleau padex	1	1	1	5 000	5 000
<b>Total</b>					<b>12 294 900</b>